Usumbura, le 16 novembre 1937.

FORCE PUBLIQUE.

TROUPES DU RUANDA URUNDI.

COMMANDEMENT.

=+=+=+=+=+=+=+=

N° 1/39 /XV.C.5.a./Div.

Objet:

4.

56 c/ Fin_

Destruction arme de chasse.

Annexe : I

A Monsieur GENIS, P. - KIGALI (Rivière Musha).

P.I.A Monsieur l'Administrateur Territorial de <u>Kigali</u>.

A Monsieur le Chef du Service des Finances- <u>Usumbura</u>.

Suite à votre demande du 9 courant, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, la déclaration de destruction de votre fusil à plombs.

Pour le Capitaine Commandant VAN DER VEKEN. Commandant les Troupes du R.U., en inspection, Le S/Lieutenant COURTOIS,

aut

